

sant entre les mains d'Amédée VI, en 1354; prise par François I^{er} en 1536; rendue aux ducs de Savoie en 1563; ravagée par la peste en 1581 et 1582, et réunie définitivement à la France le 9 mars 1594.

Miribel a eu dès sa naissance de grands privilèges; ils ont toujours été confirmés par les différens maîtres qu'elle a eus. M. Laurent rapporte avec le plus grand soin les chartes et les titres qui les constatent et dont la plupart des originaux sont entre ses mains.

Il paraît que Miribel a eu aussi le privilège de la gaie science. Son importance et sa riante exposition offraient assez de charmes aux hommes distingués pour les engager à y fixer leur séjour. Les poésies de Laurent, qui ont été imprimées en 1630, étaient fort goûtées du moins par ses contemporains. Un certain Du Larys lui adressait une épître qui commençait ainsi :

« Je t'assure, Laurent, que quand ie lis ton livre,
 « Je reçois dans mon cœur un grand contentement;
 « Car c'est vne leçon, qui fort fidèlement
 « Nous donne le moyen de paisiblement vivre. »

A entendre M. Du Larys on prendrait Laurent pour un poète moraliste, plein de douceur et d'onction. La citation que nous allons faire prouvera qu'il ne possédait pas exclusivement ces qualités-là. Voici une boutade qu'il adressait aux ministres de la religion réformée et qui ne dément point en ce qui le concerne le *genus irritabile vatum*.

« Venés-ça, troupe de ministres,
 « Marots, poltrons, traistres, belistres,
 « Bastards des peruers defroqués,
 « Orateurs de l'hypocrisie,
 « Engeance de l'apostasie,
 « Maudicts predicans revoqués.
 « Inuenteurs de la calomnie,
 « Iardiniers de la félonnie,
 « Sens remplis de sédition,
 « Prédicateurs de la discorde,
 « Reste de gourdin et de corde,
 « Vrays enfans de perdition.